



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

FSU 25

Bulletin

de la Section du Doubs
de la Fédération Syndicale
Unitaire

N° ISSN 1252-0934 -
prix : 0.75€

N°107
janv.2021

TRIMESTRIEL

Fin de ce tragique amateurisme autocratique !

**E
D
I
T
O**

Bientôt un an de crise sanitaire et sociale, d'état d'urgence, de privations inouïes de certaines de nos libertés fondamentales et, sous couvert de se conformer aux préconisations de ses experts scientifiques, l'exécutif s'imisce toujours plus de nos vies sans améliorer sensiblement la situation.

De la coupable impréparation initiale (scandales des stocks de masques et mensonges aux conséquences mortifères ; dégradation ininterrompue de notre système hospitalier) à la gestion abrupte, autoritaire et cafouilleuse au doigt mouillé de cette crise, le gouvernement, démontre tous les jours son aveuglement idéologique. De ce fait, il joue un périlleux et funeste numéro de funambule entre prise en compte des nécessités sanitaires et impératifs sociaux, ses oscillations nous entraînant soit dans la maladie, soit dans la précarité.

Prisonnier de son dogme libéral il ne conçoit pas une seconde que la solution à ces crises doit passer par un renforcement de nos services publics à l'inverse de la politique de démantèlement qui est menée depuis des années.

Avec des moyens enfin décents alloués à l'éducation et à la santé nous pourrions faire face d'une manière efficace et humaine à cette crise sans précédent.

Avec une recherche publique correctement dotée et une autonomie de production sanitaire nous ne serions plus les otages des multinationales pharmaceutiques aux objectifs éloignés de notre bien-être.

Combien de morts et de temps faudra-il encore attendre avant que la Vie passe avant le Profit ? Derrière nos masques, nous devons continuer à dénoncer et combattre l'absurdité de décisions ineptes pour défendre une société plus viable, plus juste et plus solidaire.

Sommaire
Edito p.1
Masqué-es mais pas baillonné-es p.2-3
LA FSU soutientp.2-3
Une chouette lecture! p.4
Haut les filles ! p.4

**TOUTES ET TOUS
EN GRÈVE ET EN
MANIFESTATION
JEUDI 4 FÉVRIER**

10h30 Place de la Révolution à Besançon
14h Champ de Foire à Montbéliard

Date de dépôt : 28-01-2021 — A distribuer avant le : 04-02-2021

Christian Viéron-Lepoutre,
Mathieu Lardier, Manon
Faivre, Amélie Lapprand, Ma-
rie-France Maghdad, Jean Le
Floch, Ghislain Vançon qui ont
contribué à la rédaction de ce
numéro.



BESANCON PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



NOUS NOUS SOMMES MANIFESTE-ES !

Ce mardi 26 janvier, nous étions plus de 300 personnes rassemblées à Besançon pour manifester, du rectorat à la préfecture, et donner à entendre les nombreuses revendications : une véritable revalorisation, des moyens, des salaires, des postes, des statuts dignes d'un pays qui se veut démocratique, et parmi les plus riches du monde. A l'appel de l'intersyndicale, enseignant-es, PsyEn, CPE, AESH, AED, lycéen-nes et étudiant-es ont pris la parole devant le rectorat, rue de la Convention, faisant état des promesses non tenues par Blanquer, des situations dans les établissements scolaires. Derrière ces manifestant-es, un plus grand nombre de grévistes : 30 % dans les écoles, 40 % dans les collèges et lycées.

Si nous sommes masqué-es, nous ne sommes pas baillonné-es et il est temps que le ministre entende les personnels et les besoins réels de l'école !

Entre les réformes Blanquer, les annonces de la loi « 4D », les baisses de moyens et protocoles sanitaires, et une revalorisation insuffisante, les personnels de l'Éducation sont attaqués de toute part.

L'avant projet de la loi 4D : la suppression de la santé à l'école, le démantèlement des équipes éducatives

La loi 4D prévoit une décentralisation de la santé à l'école vers les territoires. Autrement dit, la création d'un guichet unique, une grande PMI (Protection Maternelle et Infantile) qui ne répondra pas aux demandes quotidiennes des élèves. La présence d'infirmier-es dans les établissements sera strictement réduite au profit de dépistages massifs pour renflouer une PMI et un manque de médecins. La spécificité des infirmier-es scolaires devrait être reconnue à l'Éducation nationale : le service rendu aux élèves, le travail avec les équipes éducatives, les diverses actions de prévention. A l'heure du covid, les passages à l'infirmerie et les consultations dans les collèges et les lycées augmentent. Le mal être des jeunes est réel et les infirmeries sont souvent le recours unique de ces élèves. En 1984, d'ailleurs, ce type de « service de santé » avait été supprimé du fait de son inefficacité.

Les infirmier-es scolaires, aujourd'hui, jouent un rôle essentiel, dans les établissements, dans la lutte contre l'échec scolaire et le décrochage. Parce que les infirmières scolaires ne sont pas de « supers auxiliaires médicales » au service des médecins, **le SNICS demande le retrait de l'amendement qui démantèle les rôles et les missions de conseillers de santé des infirmières en milieu scolaire.**

Par ailleurs, cette loi « 4D » prévoit aussi la décentralisation des adjoint-es-gestionnaires des collèges et lycées, voire de leurs équipes. Cette décision entend « clarifier » les relations entre les collecti-

tés et les gestionnaires des EPLE en donnant à ces dernières une autorité conjointe avec les chefs d'établissement sur les intendant.es, sur la gestion des bâtiments, les cantines et les personnels TOS (Techniciens, ouvriers, personnels de services). Mais selon le ministre Blanquer « *l'essentiel est sauf puisque l'adjoint.e-gestionnaire reste fonctionnaire d'État* ». En réalité, en plus d'injonctions paradoxales entre collectivités territoriales et établissements scolaires, cela ne fera qu'éloigner des équipes éducatives les adjoints gestionnaires qui rendent possible, au quotidien, l'acte d'enseignement au sein de l'établissement scolaire public. **Le SNASUB-FSU dénonce et ne peut pas accepter le démantèlement de l'équipe éducative dont les personnels administratifs sont un des maillons.**



Les écoles à l'heure du Covid 19 en 2021

Absence d'anticipation, injonctions incohérentes avec la réalité des classes, impossibilité d'appliquer les mesures de précaution sanitaire par manque d'enseignant-es et d'espace, manque de remplaçant-es, absence de prise en compte des cas contacts y compris là où les élèves ne sont pas masqué-es (en maternelle et éducation spécialisée)... telles sont les conditions de la scolarisation dans les écoles depuis la rentrée 2021.

Alors que chacun-e est préoccupé-e par la constante adaptation de ses conditions de travail et de vie à l'évolution du contexte sanitaire, le ministre ne se gêne pas pour avancer dans la mise en œuvre de sa politique éducative : après avoir promis de rompre avec le processus "un ministre = un programme", il a rapidement modifié celui de l'école élémentaire avant de s'attaquer aujourd'hui à la maternelle. Les programmes de 2015 qui donnaient entière satisfaction sont en passe d'être modifiés en profondeur, engendrant une dangereuse rupture dans l'état d'esprit et les objectifs de l'enseignement maternel.

Les lycées entre réforme Blanquer et pandémie

Mise en œuvre à marche forcée, la réforme du baccalauréat s'applique cette année à tout le lycée général et technologique. La crise

MASQUÉ BAILLONNÉ

Continuons
nos conditions

La « revalorisation historique »
Depuis un an déjà, Blanquer et ses personnels de l'Éducation nationale sont concernés, et la perte du pouvoir plus de 10 ans ne serait pas suffisante », comme l'a surnommée la presse. Cela sera finalement qu'à 31% de la prime accordée pendant l'effet de l'inflation et hisse au-dessus des autres pays de l'OCDE. La fameuse prime d'équipe perdue sera finalement que les professeurs CPE et les professeurs-doctorants élèves »)

Grand.es oublié.es !

Grand-es oublié-es des années 1980 dans les établissements, ce sont les AESH. Les AESH peuvent prétendre que leur jour il n'existe aucun statut et que leur rôle est pensables dans cette école c

La FSU 25 soutient avec force....

- ♦ La reprise du dialogue entre la municipalité de Besançon et le collectif des Vaïtes
- ♦ Radio BIP face à la crise
- ♦ Les demandes de régularisation des jeunes majeurs en apprentissage : signez et faites signer la régularisation d'Abakar GASSAMA de Bethoncourt : <http://chng.it/CKdck9ffZ4>

LES SERVICES
AU SERVICE DE

sanitaire est venue aggraver les choses et mettre au jour les absurdités de cette réforme.

Depuis l'année de Première, les lycéen-nes en section générale vivent l'éclatement des classes, des classes surchargées, des emplois du temps déséquilibrés et l'impossibilité de modifier les emplois du temps, mais aussi la quasi disparition des heures en demi-groupes. Pour les élèves de terminale, un « grand oral » à la fin de l'année, coefficient 10 mais auquel aucune heure de préparation n'est dédiée ; les attendus de cette épreuve restent ne sont toujours pas définis. L'isolement et la course à finir le programme pour des épreuves au mois de mars en terminale prévalent, épreuves finalement annulées in extremis pour être remplacées par des notes de contrôle continu ! Les lycéen-nes et leurs enseignant-es sont particulièrement malmen-ées.

La situation dans les lycées du département reste très contrastée puisque, face à l'épidémie, Blanquer a laissé chaque lycée s'organiser, renforçant ainsi les inégalités au sein même de nos territoires : ici les lycéens ont cours par demi-groupe une semaine sur deux, là ils sont en classe entière une semaine sur deux, ou toutes les semaines avec des aménagements pour un passage à la cantine. La réalité des contaminations dans les établissements du second degré reste difficile à saisir, quelques classes ont fermées. Mais la hausse des contaminations et l'apparent déni de la situation par le rectorat inquiète le SNES-FSU.

Alors que la crise sanitaire met au jour l'urgence de créations de postes, les vertus des heures en demi-groupes, Blanquer annonce la suppression de près de 1900 postes dans le second degré.

Les collèges ne sont pas en reste, d'ailleurs la grève a été particulièrement suivie par les enseignant-es au collège. Classes surchargées et baisse des moyens, c'est aussi ce qui s'annonce pour la rentrée 2021. En Haute-Saône par exemple, on compte près de 19 équivalents temps plein en moins.



E-ES MAIS PAS LONNE-ES !

s à défendre nos droits,
s de travail et nos libertés !

ue » !

er annonçait une « revalorisation historique » des
tionale. En réalité, tous les personnels ne sont pas
ouvoir d'achat liée au gel du point d'indice depuis
rattrapées, loin s'en faut. Cette « prime d'attractivi-
le ministre, versée à partir de mai 2021 ne bénéficie
es personnels. Le SNUipp et le SNES-FSU deman-
ation pour tous les personnels, pour compenser
r les salaires des enseignant-es au niveau des

ment de 150 €, notoirement insuffisante, ne con-
fesseurs dits « devant élèves », excluant ainsi les
documentalistes (qui sont pourtant bien « devant

ances, les AESH sont pourtant plus de 100 000
qui représente un tiers des effectifs enseignants.
e à un CDI, au bout de 6 ans de CDD, mais à ce
de fonctionnaire pour ces fonctions pourtant indis-
dite inclusive.

Les Universités, premières sacrifiées !

La situation y est dramatique : les étudiant-es sont sacrifié.es sur l'autel d'une politique sanitaire gouvernementale faite au doigt mouillé. Une ministre quasi inexistante ne donne aucune réponse à la détresse grandissante des étudiant-es. Certains choix restent incompréhensibles, d'autres purement élitistes : on interdit aux étudiants des universités de suivre des cours en présentiel tandis qu'on permet aux élèves des classes préparatoires et des BTS de suivre la quasi totalité de leurs enseignements en présentiel ! A la question de l'absence de formation s'ajoute celle d'une extrême précarité sociale. Les étudiant-es sont les premières victimes de la crise sociale qui découle de la crise sanitaire. A titre d'exemple, sur les 600 foyers supplémentaires inscrits aux *Restos du Cœur* de Besançon depuis novembre 2020, 120 sont des étudiant.es (source France Bleu Besançon). La suppression des petits jobs étudiant-es joue également un rôle dans cette crise : combien d'étudiant.es ne pourront pas reprendre à la rentrée prochaine par manque de financement ? Les conséquences sont encore difficilement chiffrables. Evidemment, la situation des personnels, qu'ils soient enseignant.es ou BIATSS est certes moins dramatique mais la fatigue gagne face à la situation de travail dégradée !

Et les lycées professionnels ?

La spécificité de notre académie est d'avoir des lycées professionnels à taille humaine : la majorité des établissements a pu dispenser un enseignement 100 % en présentiel depuis la rentrée de septembre. Les sections professionnelles contraintes de mettre en place un enseignement hybride sont souvent celles implantées dans des lycées polyvalents ou lycées ayant fusionné ces dernières années et dont la taille ne permet pas de mettre en place des adaptations pédagogiques en cohérence avec le protocole sanitaire. Ni l'implication des enseignant-es dans la continuité pédagogique ni la bonne volonté de la grande majorité des élèves n'ont pu empêcher un décrochage scolaire progressif et massif lors de la première période de confinement. Les élèves de l'enseignement professionnel ont besoin d'être accompagné-es dans les apprentissages et de pouvoir pratiquer dans leur domaine professionnel. Les absences engendrées par le contexte sanitaire, l'impossibilité de réaliser des périodes de formation en entreprise et les adaptations pédagogiques (plateforme numérique, cours alternés semaine A/semaine B, cours à distance) ne font qu'accroître les difficultés que rencontrent les enseignant-es dans leurs pratiques pédagogiques déjà fortement dégradées par les réformes de ces dernières années. Les enseignant-es de l'enseignement professionnel vivent actuellement une perte très forte du sens de leur métier ce qui a inévitablement des répercussions sur leur santé et bien-être au travail.

La FSU 25 appelle....

- ◆ À la mobilisation interprofessionnelle le 4 février pour l'emploi, les salaires et le service public
À Besançon 10h30 Place de la Révolution // à Montbéliard à 14h Champ de Foire
- ◆ Aux actions organisées pour les libertés et au retrait de la loi Sécurité Globale (fsu25.fsu.fr)

ES PUBLICS
LA SOCIÉTÉ !



Une chouette lecture

On a aimé l'ouvrage de notre camarade Claude Cuenot, publication de sa thèse d'histoire contemporaine, *Ouvriers et mouvement ouvrier dans le Doubs, De la Première Guerre mondiale au début des années 1950*, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2020

Claude Cuenot nous invite à comprendre comment « la » classe ouvrière devient une « classe mobilisée » dans un certain contexte, de manière non linéaire et non définitive, en s'intéressant aux ouvriers et ouvrières du Doubs de la Première Guerre mondiale au début des années 1950. Il propose de montrer précisément comment naît une classe ouvrière mobilisée, à partir de groupes sociaux très hétérogènes et aussi éloignés géographiquement, grâce à des institutions (partis, syndicats, coopératives...) et par la mobilisation sur le lieu de travail (grèves notamment).

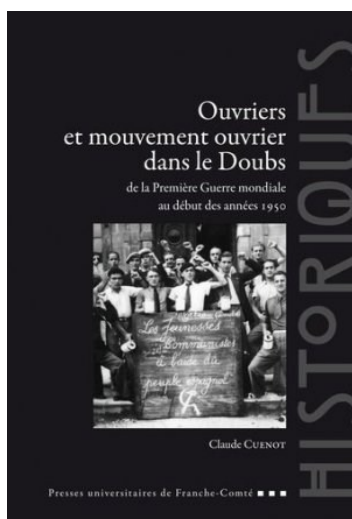
On apprécie particulièrement, dans la première partie du livre, l'analyse d'histoire sociale : jusqu'au milieu du XX^e siècle, le Doubs est un territoire rural et l'industrie, notamment horlogère, s'incarne dans de petites entreprises. C'est avec le développement des grandes entreprises (Peugeot, Japy, Lip...) que la condition ouvrière peut participer à la construction d'une identité commune, et favorise le développement du syndicalisme. On peut suivre cette classe ouvrière en formation, qui s'arrache progressivement à sa campagne d'origine, précisément par les trajectoires sociales de quelques ouvriers et ouvrières, d'ailleurs cartographiées : Raymond Félix, Suzanne Masson, André Berçot... L'Église et le patronat exercent une forte influence sur ce territoire : le paternalisme domine les entreprises doubiennes, situation qui suscite des réactions ouvrières diverses : fort conservatisme qui peut s'incarner dans un syndicalisme catholique, syndicalisme plus ou moins modéré, socialiste et/ou communiste, déserts syndicaux.

Claude Cuenot montre, dans une deuxième partie, comment, jusqu'aux années 1930, ouvrier.es et mouvement ouvrier peinent à se rencontrer. Pendant la Grande Guerre, les syndicats, par exemple, semblent privilégier la forte syndicalisation pour peser, plutôt que la grève – menée souvent dans les usines par des femmes. Cette guerre constitue dès lors un tournant pour les ouvrier.es qui prennent conscience de leur capacité à créer de nouvelles solidarités : à travers des coopératives, mais aussi le développement tant d'un syndicalisme chrétien que de la CGT.

C'est dans la dernière partie qu'on voit s'affirmer la classe ouvrière, entre 1934 et 1950, non sans mal. Les grèves de

1936, suivies plus tardivement (en juin) dans le Doubs, permettent aux ouvrier.es de prendre conscience de leur force, en négociant dans chaque entreprise la mise en place des accords Matignon (grèves, ralentissement des cadences, cessation de travail partiel ou total, « incidents » entre délégué.es et encadrement). Cette période du Front populaire permet à des ouvrier.es d'entrer en politique. Mais, à la différence d'autres territoires, la forte adhésion à la CGT ne s'accompagne pas vraiment d'une adhésion au PCF ou à la SFIO. En outre, face à la montée du fascisme, les tensions au sein de la CGT entre tendances (communistes, socialistes, « antimunichois », « munichois ») s'observent aussi dans le Doubs. Surtout, alors que le mouvement ouvrier commençait à s'organiser et que la classe ouvrière prenait forme, la guerre et l'Occupation déstabilisent le monde ouvrier. Au sortir de la guerre, dans le Doubs comme ailleurs, les organisations syndicales encouragent à la reprise du travail intensif, convaincu.es que c'est par la hausse de la production que les classes populaires gagneront en confort de vie – avant de renouer en 1947 avec la grève. Jusque dans les années 1950, les organisations syndicales ne cessent d'essayer d'unifier cette classe ouvrière, tout en connaissant elles-mêmes des scissions (CGT, FO, FEN).

Parce qu'il permet de mieux comprendre le pluralisme syndical de notre département, dont nous sommes en partie les héritier.es, et parce que, plus anecdotiquement, il nous permet de situer les personnes dont nous connaissons parfois seulement les noms grâce aux rues (Edouard Droz, Jean Minjoz, ou Auguste Jouchoux) dévorons ce livre !



Haut les filles !

Le #14septembre, un mouvement de protestation est né sur les réseaux sociaux appelant les collégiennes et lycéennes à s'habiller de « manière indécente » pour aller en classe. Ce mouvement, né sur Tik Tok, trouve son origine dans la multiplication de remarques ou interdictions vestimentaires subies par les jeunes filles et jeunes femmes dans leurs établissements scolaires.

Mais entendons-nous bien : ce qui est indécent ce n'est pas leur tenue, quelle qu'elle soit. Ce qui est indécent, c'est le regard sans cesse jugeant, scrutateur et injoncteur du comment les femmes doivent être habillées, et ce, depuis leur plus jeune âge (trop long, trop court, trop couvrant ou pas assez etc).

Ce qui est indécent, ce sont les harcèlements, les agressions sexistes et les comportements inacceptables de certains garçons dans le milieu scolaire et universitaire.

Contrôler les tenues des filles et des femmes nourrit et reproduit les inégalités de genre et les violences sexistes. Cela participe à la culpabilisation des femmes et des filles et à l'impunité des garçons et des hommes.

Pour lutter contre ces violences et les discriminations quotidiennes et mettre en place une tolérance zéro à cet égard, le Ministère de l'Éducation nationale doit dépasser les effets d'annonces faites depuis le 9 mars 2018 dans sa circulaire de lutte contre les violences sexuelles et sexistes et mettre en place des actions concrètes. Sinon, cette circulaire ne restera que vœu pieux. On se souvient - amèrement- de l'essai rapidement avorté de LABCD de l'égalité proposé par Najat Vallaud-Belkacem, alors ministre des Droits des femmes, et dont l'objectif était de lutter contre le sexisme et les stéréotypes de genre.

Une formation initiale et continue des personnels dédiés à la lutte contre les stéréotypes sexistes et aux inégalités entre femmes et hommes doit être largement déployée. Il faut que les personnels soient formés et informés des résultats de la recherche sur les pratiques pédagogiques qui permettent de lutter contre les modes de domination reproduits à l'école.

Une véritable éducation à l'égalité, à la sexualité et contre les stéréotypes sexistes pour les élèves doit être mise en place et ce, dès le plus jeune âge.

Il est temps que le corps des femmes cesse d'être sexualisé, les femmes culpabilisées et qu'une véritable lutte contre « la culture du viol » s'engage.

